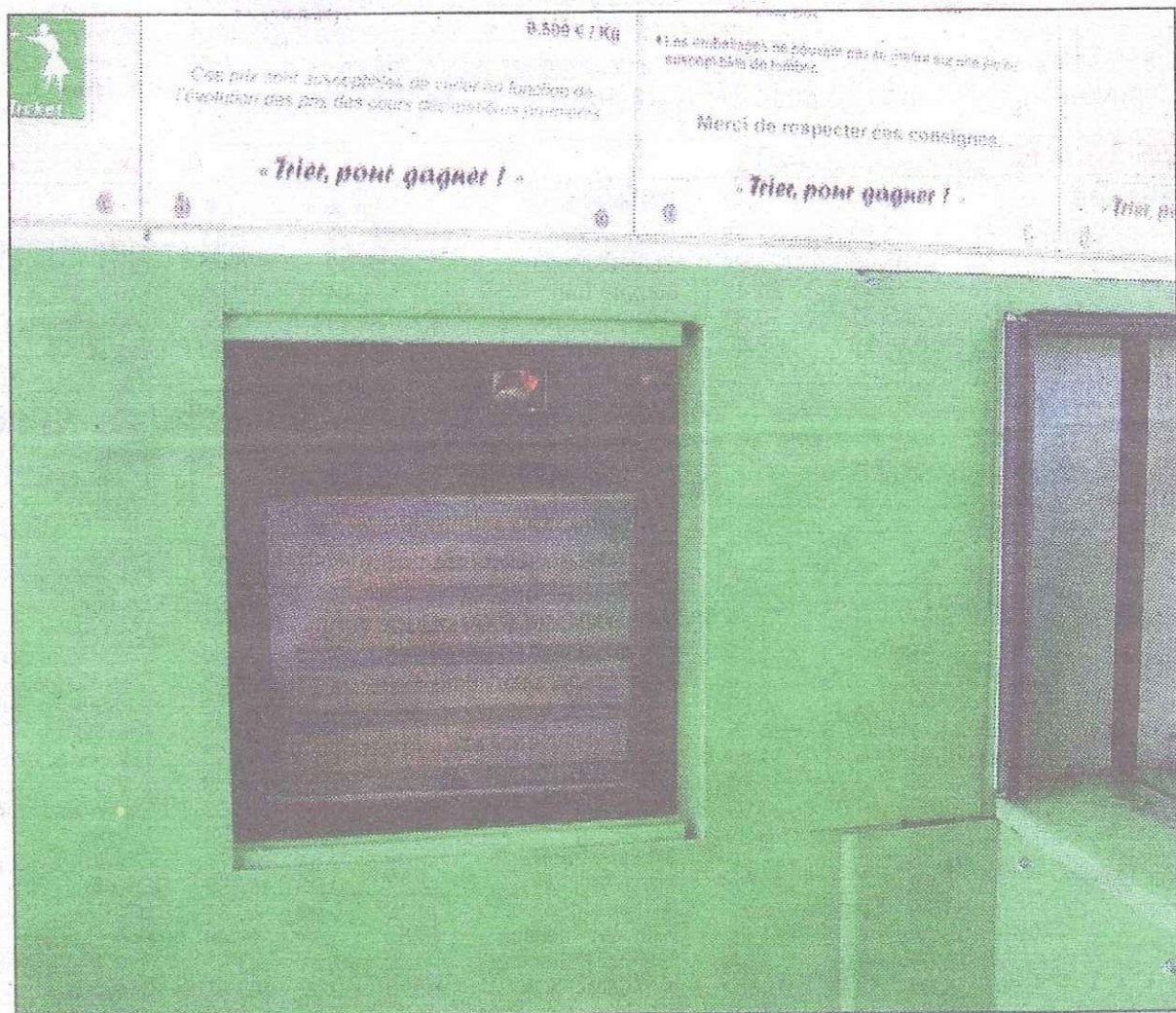


Le recyclage rémunéré

Et si vous étiez payé pour trier vos déchets ? C'est le concept de la « Betty box », une boîte installée sur la voie publique et conçue pour recevoir les emballages recyclables. Cette machine « intelligente » réceptionne tous les déchets par la même ouverture. Grâce à différents capteurs et caméras, elle tient ensuite compte de la forme des objets et de leur poids pour les trier par catégories de matériau et calculer la rémunération du déposeur. Il est ainsi possible de récupérer 3 centimes d'euro pour un kilo de verre transparent et jusqu'à 50 centimes pour un kg de canettes en aluminium. Pour être rémunéré, l'utilisateur doit créer un compte à son nom et se munir d'un relevé d'identité bancaire (RIB) car le paiement est effectué par un virement automatique dès que les gains atteignent 15 euros. Cette machine permet aussi de limiter les coûts financiers liés au recyclage puisqu'elle trie elle-même les différents matériaux. Ce système pourrait intéresser les personnes adeptes du tri qui pourraient en tirer un bénéfice, mais aussi accrocher une population qui ne recyclait pas d'habitude. Seule ombre au tableau, les « Betty box » sont pour l'instant très rares. Actuellement, seule une boîte de ce type équipe le parking d'un supermarché dans la commune du Séquestre (Tarn). Mais de nombreuses autres villes pourraient bien s'intéresser au concept, créé par une entreprise française du Tarn, la SARL BTI. Rens. : www.bettybox.com ou 05.63.59.86.01.



France Soir - 03/10/109.

Photo DR